

---

# VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

---

**LE MERCREDI 2 OCTOBRE 2019 A 11 HEURES**

---

A la requête de : La Caisse d'Épargne et de Prévoyance de BRETAGNE PAYS DE LOIRE, ayant son siège social à NANTES, 2 Place Graslin, Banque Coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 964 000,00 euros, identifiée sous le numéro INSEE 392 640 090 et immatriculée au RCS de NANTES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés.

Ayant pour avocat, Maître E. BALK-NICOLAS, membre de la SELARL BAILLEUX - BALK-NICOLAS, avocats au barreau de QUIMPER.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet, au plus offrant et dernier enchérisseur

Des biens dont la désignation suit :

**COMMUNE DE LE GUILVINEC**

7 Rue Men MEUR

**un bâtiment à rénover**

comprenant un appartement, une remise et un garage cadastré AH 1022 pour 01a 30 ca comprenant :

REZ DE CHAUSSEE : Salle à manger/ Salon, Cuisine, Chambre, Toilette, Garage,

PREMIER ETAGE : Pièce principale, Côté cuisine, Salle de bains, Toilette, Petite pièce

DEUXIEME ETAGE : La charpente en bois est endommagée par un incendie, les poutres sont calcinées.

**Mise à prix : 15 000,00 €**

**(Quinze Mille euros)**

« Frais de poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle »

Les biens ci-dessus seront vendus aux jour, heure et lieu sus indiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 19 mars 2019 portant le n° 19/00017, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance. Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS